

Qu'est-ce qu'un adverbe de comparaison ?

Un **adverbe de comparaison** est un groupe de mots invariable que l'on utilise pour mettre en évidence des ressemblances ou des différences entre des personnes, des animaux ou des choses.

Exemple :

- Claire court **plus vite que** Rose.

Dans cette phrase, on utilise l'adverbe de comparaison « plus ... que » pour mettre en évidence la différence entre Claire et Rose.

Quels sont les degrés des adverbes de comparaison ?

Les degrés de l'adverbe de comparaison sont le **comparatif** et le **superlatif**.

- Le comparatif exprime la supériorité, l'égalité et l'infériorité.
- Le superlatif indique le plus haut ou le plus bas degré de comparaison.

Exemples :

- Carole écrit **plus vite que** Monique.

Dans cette phrase, le comparatif « plus ... que » exprime la supériorité.

- L'écriture de Jacques est **aussi belle que** celle de Jean.

Le comparatif « aussi ... que » exprime l'égalité.

- Le cahier de Marie est **moins propre que** celui de Lucie.

« Moins ... que » est un comparatif qui exprime l'infériorité.

- Cécile est **la plus intelligente de** toute la classe.

Dans cette phrase, le superlatif « la plus ... de » indique le plus haut degré.

On écrit : « la plus ... de » car « Cécile » est féminin singulier.

- Alain est **le moins bavard de** toute la classe.

« Le moins ... de » est un superlatif qui indique le plus bas degré.

On dit « le moins ... de » car « Alain » est masculin singulier.